

perception existe avec un certain degré de rectitude. Cependant, le désordre des idées qui résulte de l'excitation cérébrale est incompatible avec l'exercice pondéré du jugement, parce qu'il ne laisse rien subsister de durable.

La douleur morale caractérise essentiellement la mélancolie, elle envahit la conscience toute entière et réagit sur l'ensemble de l'organisme qu'elle déprime. Elle entraîne les idées du malade dans le sens de conceptions tristes et compromet fatalement le jugement du malade par des scrupules, ou des idées d'indignité, par exemple, qui peuvent le pousser à renoncer à des avantages acquis ou à faire des sacrifices que réproouve la raison. Un mélancolique peut renoncer à une fortune parce qu'il croit l'avoir mal acquise ou en faire le don, parce qu'il s'en croit indigne. La justice a été forcée d'intervenir dans des cas où des mélancoliques s'étaient dépouillés de leurs biens sous des circonstances semblables. Le malade aussi, par suite de la concentration de toutes ses facultés sur sa douleur morale, peut devenir absolument indifférent à tous ses intérêts. Ce sont autant d'éventualités auxquelles il faut parer.

“ Ce sont là (1) (manie et mélancolie, état maniaque, état mélancolique) des délires généraux qui paraissent affecter l'entendement tout entier; mais à côté des malades qui en sont affectés, on en observe d'autres chez lesquels le trouble psychique semble être seulement constitué par une ou plusieurs idées fondamentales qui dirigent les tendances et les actions : *les folies avec conscience* et les *idées délirantes* proprement dites, doublées ou non de troubles sensoriels, prennent place dans ce groupe, que l'on a pendant longtemps appelé le groupe de la *monomanie* ou du *délire partiel*.”

Les perversions qui affectent l'intelligence dans les cas où, suffisamment développée, elle n'a subi aucun affaiblissement, et où l'excitation ni la dépression n'interviennent comme éléments principaux, sont :

Les perversions des sensations qu'on appelle illusions et hallucinations ;

Les perversions des sentiments qui s'appellent inconscience, perte du sens moral ;

Les perversions du jugement, qui s'appellent délire, conceptions ou interprétations délirantes ;

Les perversions de la volonté, qui s'appellent impulsion irrésistible, obsession, aboulie.

---

(1) Magnan.—Loc. citée.